

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Le fonds **Dynamic Life** est proposé dans le contrat **Securex Life Invest Portfolio**, un produit d'assurance de Securex VIE AAM (www.securex.be), entreprise d'assurance belge agréée sous le n° 944, sous le contrôle de la FSMA. Appelez le 09/280 42 92 pour de plus amples informations. Le document d'information clé est d'application au 22/07/2020.

En quoi consiste ce produit?

Type

Securex Life Invest Portfolio est une solution d'assurance-vie de la branche 23, soumise au droit belge, dont le rendement est lié à un ou plusieurs fonds interne(s).

Objectifs

Le fonds **Dynamic Life** vise à obtenir un rendement positif sur le long terme. Pour atteindre cet objectif, le fonds investit dans des compartiments de fonds externes spécialisés dans différentes classes d'actifs. Une position de base ainsi qu'une position minimum et maximum sont déterminées pour chaque classe d'actifs. La constitution de **Dynamic Life** peut fluctuer entre les limites minimum et maximum. La position de base représente l'objectif de répartition à long terme.

(actions : min. 30%, position de base 60%, max. : 80% / obligations : min. 10%, position de base 20%, max. : 40% / immobilier : min. 0%, position de base 10%, max. : 20% / placements alternatifs : min. 0%, position de base 10%, max. : 15% / liquidités : min. 0%, position de base 0%, max. : 30%)

Dynamic Life peut investir aussi bien dans des fonds européens qu'établis hors Europe et est axé sur une diversification très large des secteurs.

Dans certains cas, Securex Vie peut, pour des raisons économiques et dans l'intérêt exclusif des preneurs d'assurance et des bénéficiaires, liquider **Dynamic Life**. Securex Vie en informera préalablement les preneurs d'assurance et leur proposera gratuitement une alternative ou les autorisera à réclamer la totalité de l'avoir sur compte sans frais de sortie.

Dans le contrat **Securex Life Invest Portfolio**, le risque financier est intégralement supporté par le preneur d'assurance. Il n'y a aucune garantie de capital ni de rendement. Aucune participation bénéficiaire n'est attribuée.

Investisseurs de détail visés

Le fonds **Dynamic Life** qui est proposé dans le contrat **Securex Life Invest Portfolio**, s'adresse aux investisseurs, disposant de connaissances suffisantes de la branche 23 et, éventuellement, familiarisés avec la branche 23. Ces investisseurs souhaitent investir leur argent pour une durée de min. 10 ans dans un produit dont le risque est de 4. Ils sont disposés à courir le risque de perdre une partie de la prime investie dans la perspective d'obtenir un rendement potentiellement plus élevé sur le long terme. Il n'y a aucune garantie de capital ni de rendement.

Avantages et coûts: la durée du fonds et du contrat est indéterminée.

En cas de décès de l'assuré, Securex Vie reverse l'avoir sur compte (réserve) du contrat au moment du décès. La même règle est d'application pour un contrat avec 2 assurés, mais le moment de paiement dépend du choix fait dans le Certificat Personnel.

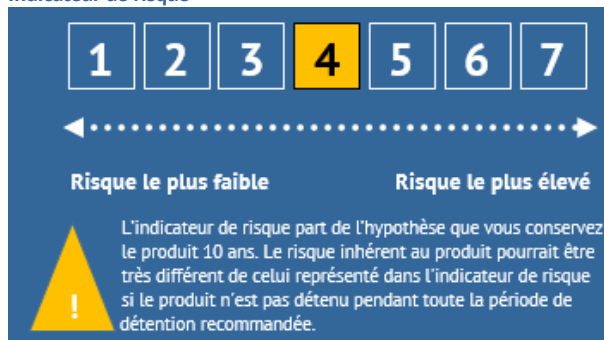
Le montant de ces prestations figure dans la section 'Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?'

Le rendement n'est pas influencé par le montant de la prime versée.

(Les versements, taxes incluses, sont libres: versement initial min. 10 000 € ; versements complémentaires min. 2 500 €)

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 ; qui est une classe de risque moyenne. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Investissement 10.000,00 euro Prime d'assurance (décès) 0,00 euro		1 an	5 ans	10 ans (Période de détention recommandée)
Scenarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	€ 5.887	€ 5.691	€ 4.425
	Rendement annuel moyen	-41,13%	-10,66%	-7,83%
Scénario défavorable	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	€ 8.708	€ 9.348	€ 10.993
	Rendement annuel moyen	-12,92%	-1,34%	0,95%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	€ 10.224	€ 13.365	€ 18.221
	Rendement annuel moyen	2,24%	5,97%	6,18%
Scénario favorable	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	€ 11.992	€ 19.088	€ 30.170
	Rendement annuel moyen	19,92%	13,80%	11,68%
Scénario en cas de décès				
En cas de décès (scénario intermédiaire)	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	€ 10.433	€ 13.365	€ 18.221

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissez 10.000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Securex Vie n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les contrats d'assurance-vie font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires. Ce produit n'est pas protégé par le Fonds de garantie.

Que va me coûter cet investissement?

Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissez 10.000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Scénario intermédiaire € 10.000,00	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Coûts totaux	€ 619,64	€ 1.428,35	€ 2.961,64
Incident sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,34%	2,48%	2,18%

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an. Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,21 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,00 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période détention recommandée: 10 ans

Nous recommandons une période de 10 ans afin de maximiser les chances d'avoir un rendement attractif. Pour un investissement jusqu'à échéance : voir la section « Que va me coûter cet investissement ».

Caractéristiques au niveau de contrat **Securex Life Invest Portfolio**

Le preneur d'assurance peut à tout moment, en cours de contrat, retirer tout ou une partie de son investissement, sauf dans le cas où une législation ou réglementation applicable au contrat l'interdit. Des frais de sortie ou des indemnités de rachat sont liés au rachat total ou partiel de la police.

- Rachat pendant la 1^{ère} année de la conclusion du contrat : 3 % du prélèvement avec un minimum de 75,00 € (*).
- Rachat pendant la 2^{ème} année de la conclusion du contrat : 2 % du prélèvement avec un minimum de 75,00 € (*).
- Rachat pendant la 3^{ème} année de la conclusion du contrat : 1 % du prélèvement avec un minimum de 75,00 € (*).
- Rachat à partir de la 4^{ème} année de la conclusion du contrat : gratuit.

(* Le montant est indexé en fonction de l'indice des prix à la consommation (indice de référence : 01/03/2017) ; l'indice pris en compte est celui du 2^{ème} mois du trimestre qui précède la date du rachat.

Une fois par année civile, il est possible de prélever maximum 10 % (avec un montant min. de 5 000 €) de la réserve sans frais de sortie.

Il est possible de transférer des réserves d'un fonds à un autre. Les 2 premiers transferts par année civile sont gratuits. Ensuite, des frais s'élevant à 1 % du montant transféré sont facturés.

Comment puis-je introduire une réclamation?

Pour toute réclamation adressez-vous à Securex Vie AAM – Service des Plaintes, Brouwerijstraat 1, 9031 Drogen, ou via mail à claims.insurance@securex.be et, en second lieu, à l'Ombudsman des Assurances (www.ombudsman.as), square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, info@ombudsman.as

Autres informations utiles

Nous vous recommandons de prendre connaissance des conditions générales et le règlement de gestion de **Dynamic Life** avant d'investir dans **Securex Life Invest Portfolio**. Ces documents sont disponibles gratuitement (sur base d'une obligation légale) sur www.securex.be/securex-life-invest-portfolio. Chaque année, le client reçoit un extrait de compte reprenant le relevé des transactions et le rendement (évolutions des cours dans la branche 23) et un relevé par forme d'investissement du nombre d'unités de l'avoir sur compte.